

ACTION SOCIALE EN PARTENARIAT

Aide-ménagère :

Prendre en charge une nouvelle demande

Suivre une demande

Saisir des heures mensuelles

employeurs publics

Version janvier 2026



Sommaire

01 Accès

02 Prise en charge d'une nouvelle demande

03 Suivi des demandes d'aide-ménagère

04 Saisie des heures mensuelles

01

Accès

Le service « Action sociale en partenariat» pour l'aide-ménagère

Accéder au service

Depuis le tableau de bord PEP's, cliquez sur la thématique  Subventions / Aides

Puis cliquez sur le bouton **Accéder** de la carte de service **Action sociale en partenariat** pour accéder au service.

Action sociale en partenariat

Suivi des demandes d'aide sociale en partenariat (aides ménagères, ...) et saisie des heures.

Accéder



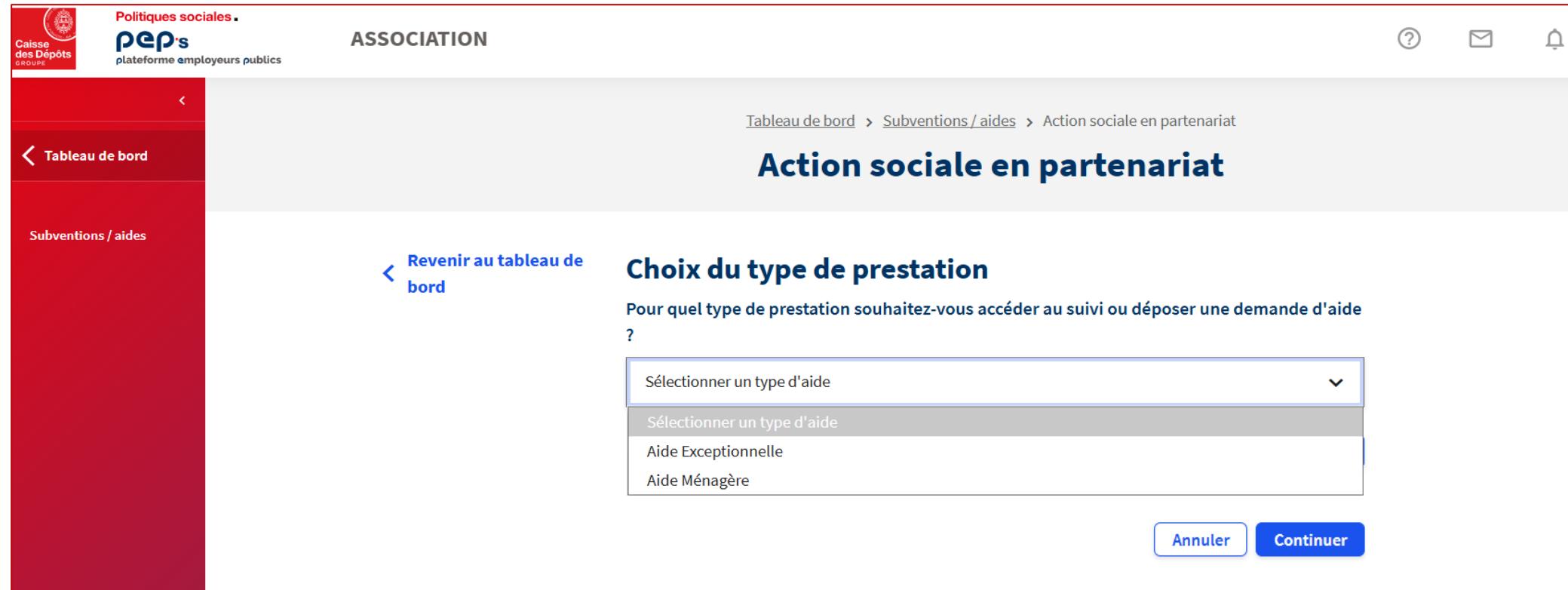
En cochant l'étoile, vous pourrez mettre ce service en favori. Il apparaîtra alors sur votre tableau de bord PEP's et vous aurez ainsi un accès direct au service.

Le service comporte des données personnelles et sensibles. Aussi, pour accéder au service, vous devrez **saisir le code de sécurité que vous recevez sur votre téléphone (portable ou fixe)**.

Le service « Action sociale en partenariat » pour l'aide-ménagère

Accéder au service

Sélectionnez le type de prestation **Aide-Ménagère** dans le menu déroulant.



The screenshot shows a web application interface for 'ASSOCIATION'. The top navigation bar includes the Caisse des Dépôts logo, 'Politiques sociales.', 'peps plateforme employeurs publics', and user icons for help, email, and notifications. A red sidebar on the left lists 'Tableau de bord' and 'Subventions / aides'. The main content area has a breadcrumb trail: 'Tableau de bord > Subventions / aides > Action sociale en partenariat'. The title 'Action sociale en partenariat' is displayed in large blue text. Below it, a section titled 'Choix du type de prestation' asks 'Pour quel type de prestation souhaitez-vous accéder au suivi ou déposer une demande d'aide ?'. A dropdown menu is open, showing 'Sélectionner un type d'aide' at the top, followed by two options: 'Aide Exceptionnelle' and 'Aide Ménagère'. At the bottom right are 'Annuler' and 'Continuer' buttons.

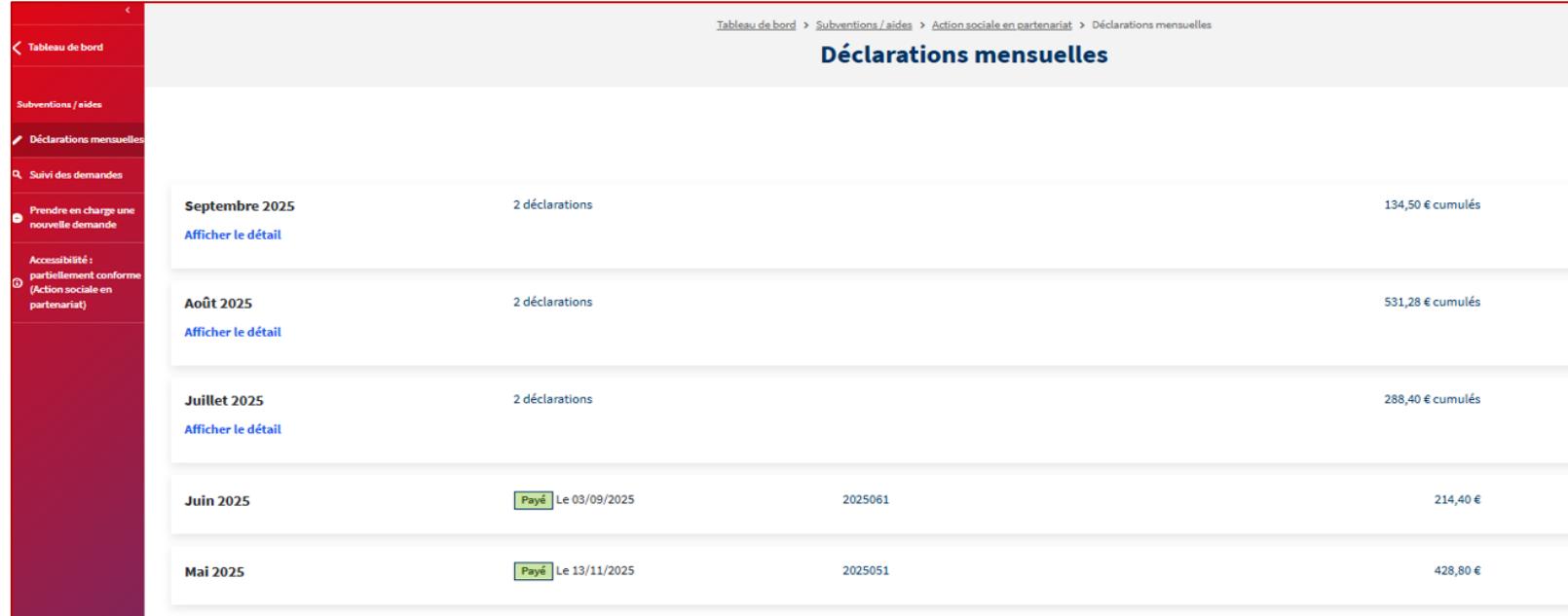
Le service « Action sociale en partenariat» pour l'aide-ménagère

Accéder au service

Vous êtes par défaut sur votre tableau de bord des déclarations mensuelles des heures d'aide-ménagère.

Le service permet d'accéder à 3 fonctionnalités :

- Prendre en charge une nouvelle demande d'aide-ménagère,
- Suivre vos demandes
- Déclarer des heures mensuelles.



Mois	Nombre de déclarations	Total cumulé
Septembre 2025	2 déclarations	134,50 € cumulés
Août 2025	2 déclarations	531,28 € cumulés
Juillet 2025	2 déclarations	288,40 € cumulés
Juin 2025	Payé Le 03/09/2025	214,40 €
Mai 2025	Payé Le 13/11/2025	428,80 €



02

Prise en charge d'une nouvelle demande

Prendre en charge une nouvelle demande d'aide-ménagère

Principes

Le pensionné a préalablement effectué une demande d'aide-ménagère sur la plateforme Ma retraite publique et sa demande a été acceptée par le FAS CNRACL.

Il a choisi votre structure, pour une première demande, un renouvellement ou encore une modification du nombre d'heures. Vous pouvez alors prendre en charge sa demande dans PEP's.

La prise en charge d'une demande s'effectue en 3 étapes.

Vous ne pouvez pas la sauvegarder en cours de saisie mais elle peut être supprimée à tout moment :

- Étape 1 : l'identification du pensionné
- Étape 2 : le dépôt des justificatifs
- Étape 3 : la synthèse et la confirmation de votre demande



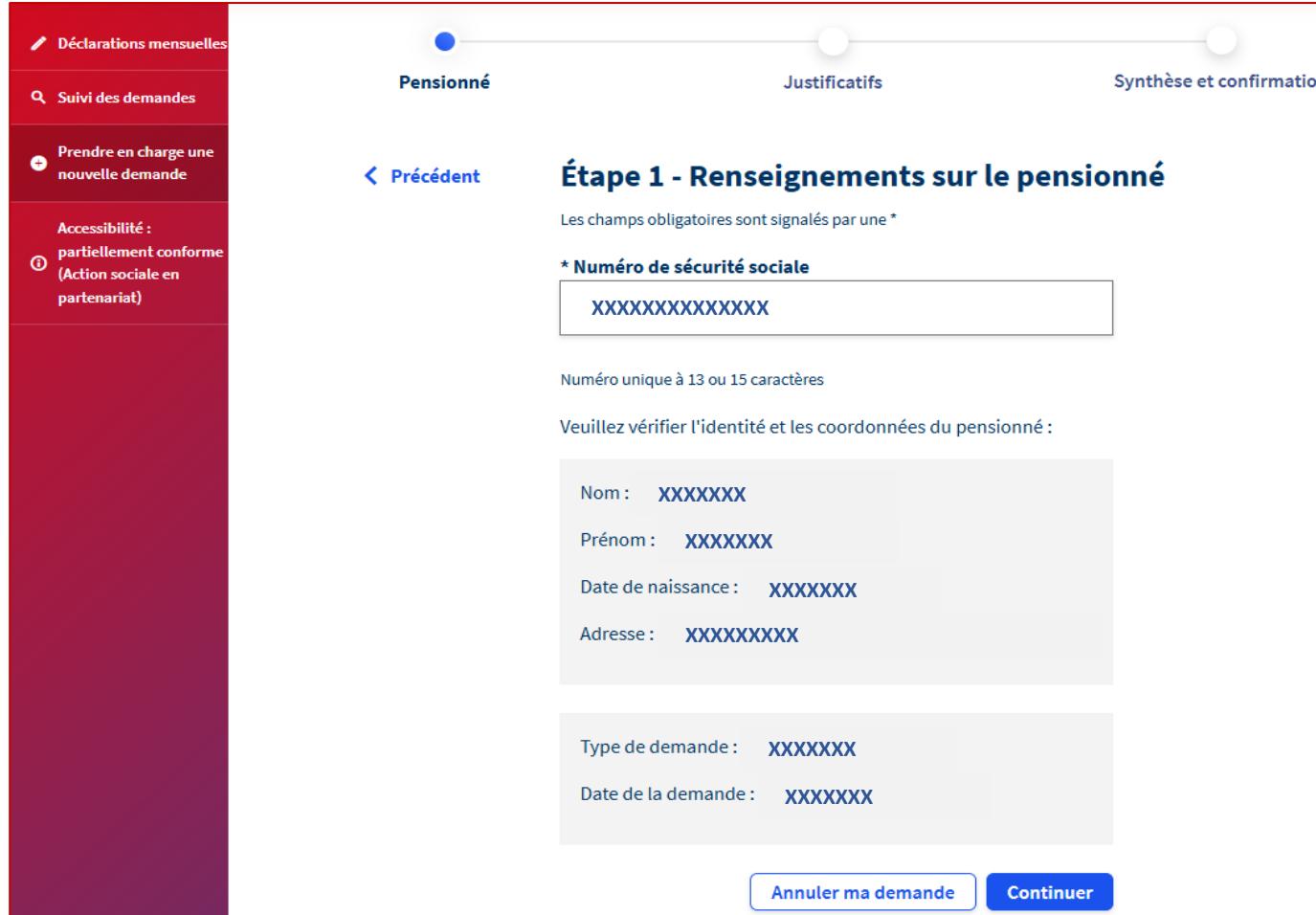
Vous pouvez prendre en charge une nouvelle demande d'aide-ménagère par 2 accès possibles :

- Depuis le tableau de bord du service en cliquant sur le bouton 
- Depuis le menu de gauche (en rouge) en sélectionnant 

Prendre en charge une nouvelle demande d'aide-ménagère

Étape 1 : l'identification du demandeur

Renseignez le numéro de sécurité sociale du pensionné bénéficiaire puis cliquez sur **Continuer**.



Déclarations mensuelles

Suivi des demandes

Prendre en charge une nouvelle demande

Accessibilité : partiellement conforme (Action sociale en partenariat)

Pensionné

Justificatifs

Synthèse et confirmation

Précédent

Étape 1 - Renseignements sur le pensionné

Les champs obligatoires sont signalés par une *

* Numéro de sécurité sociale

XXXXXXXXXXXXXX

Numéro unique à 13 ou 15 caractères

Veuillez vérifier l'identité et les coordonnées du pensionné :

Nom : XXXXXX

Prénom : XXXXXX

Date de naissance : XXXXXX

Adresse : XXXXXXXX

Type de demande : XXXXXX

Date de la demande : XXXXXX

Annuler ma demande Continuer

Vérifiez si l'identité et les coordonnées du demandeur sont correctes.

Si les données sont correctes, cliquez sur le bouton **Continuer**.

Si les données sont incorrectes, merci de nous contacter via le formulaire de contact avec le motif *Subventions/aides - FAS aide-ménagère (à partir de l'aide ? dans le bandeau haut à droite)*.

Prendre en charge une nouvelle demande d'aide-ménagère

Étape 2 : le dépôt des justificatifs 1/2

Renseignez les informations demandées puis cliquez sur **Continuer**.

Tableau de bord < Subventions / aides Déclarations mensuelles Suivi des demandes Prendre en charge une nouvelle demande Accessibilité : partiellement conforme (Action sociale en partenariat)

Nouvelle demande d'aide ménagère

Pensionné Justificatifs Synthèse et confirmation

< Précédent Étape 2 - Justificatifs

Les champs obligatoires sont signalés par une *

Évaluation des besoins * Date d'évaluation * Date de prise en charge souhaitée

05/01/2026 02/2026

* Nombre d'heures par mois

10

Annuler ma demande Continuer

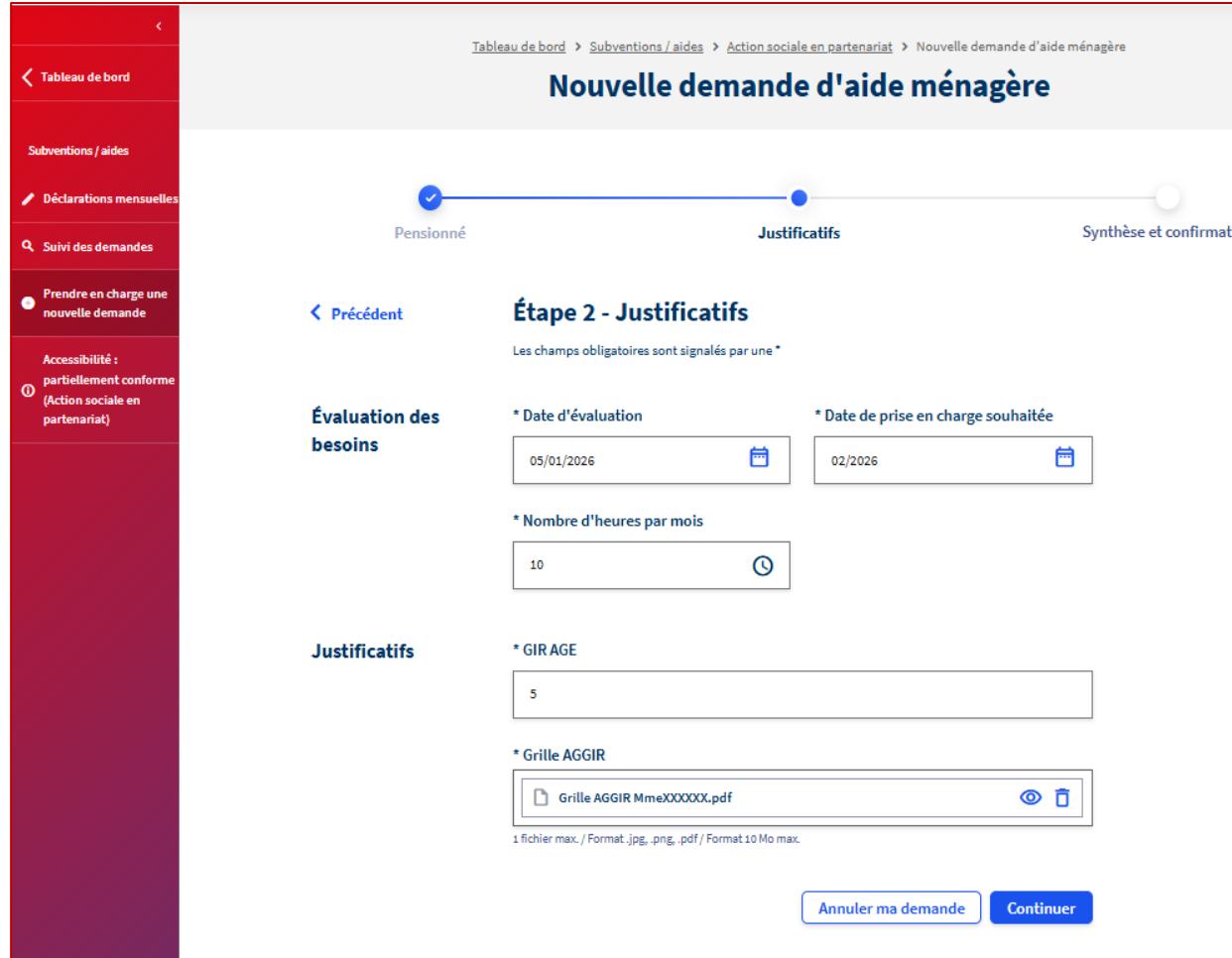


Si vous annulez votre demande,
elle ne sera pas sauvegardée.

Prendre en charge une nouvelle demande d'aide-ménagère

Étape 2 : le dépôt des justificatifs 2/2

Pour chaque pièce justificative téléversée, vous avez la possibilité de voir le fichier joint  ou le supprimer 



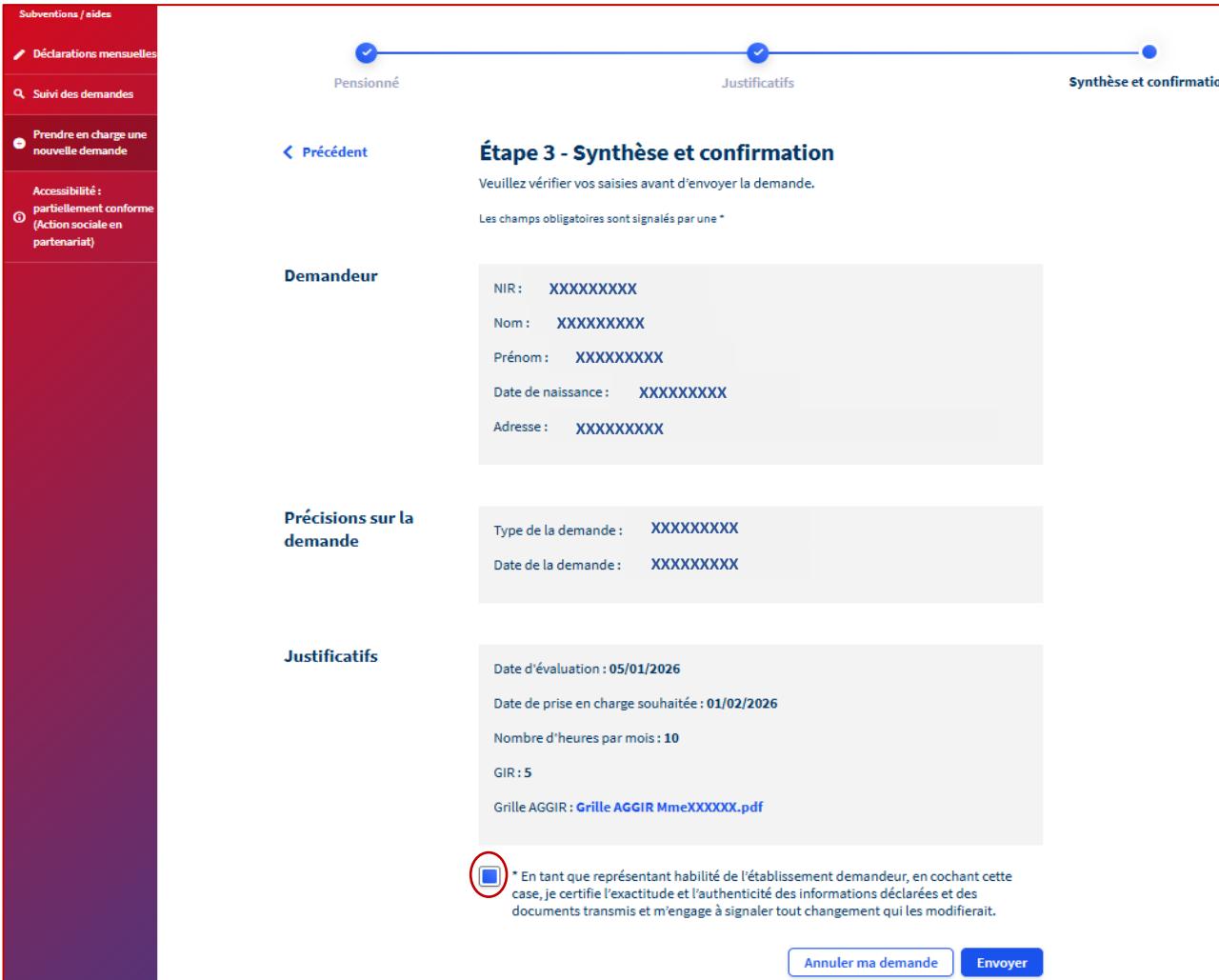
The screenshot shows the 'Nouvelle demande d'aide ménagère' (New household aid request) process. The user is currently on Step 2: Justificatifs. The navigation bar at the top includes links for Tableau de bord, Subventions / aides, Déclarations mensuelles, Suivi des demandes, Prendre en charge une nouvelle demande, and Accessibility (partiellement conforme). The main content area displays the 'Étape 2 - Justificatifs' section. It includes fields for 'Date d'évaluation' (05/01/2026), 'Date de prise en charge souhaitée' (02/2026), and 'Nombre d'heures par mois' (10). Below these, there are sections for 'Justificatifs' which require entering a 'GIR AGE' (5) and uploading a 'Grille AGGIR' file ('Grille AGGIR MmeXXXXXX.pdf'). A note at the bottom specifies a 10 Mo max file size limit. At the bottom of the page are 'Annuler ma demande' and 'Continuer' buttons.

Renseignez le GIR AGE et déposez la pièce justificative.
Puis, cliquez sur **Continuer**.

Prendre en charge une nouvelle demande d'aide-ménagère

Étape 3 : la synthèse et la confirmation de votre demande 1/2

Vous êtes invité(e) à vérifier votre saisie sur l'écran de synthèse.



The screenshot shows the 'Synthèse et confirmation' (Step 3 - Synthesis and confirmation) screen of the PEPs platform. The top navigation bar includes links for 'Subventions / aides', 'Déclarations mensuelles', 'Suivi des demandes', 'Prendre en charge une nouvelle demande' (which is selected), and accessibility status ('partiellement conforme (Action sociale en partenariat)'). The main content area is divided into sections: 'Demandeur' (with fields for NIR, Nom, Prénom, Date de naissance, and Adresse, all containing placeholder text 'XXXXXXXXXX'); 'Précisions sur la demande' (with fields for Type de la demande and Date de la demande, both containing placeholder text 'XXXXXXXXXX'); and 'Justificatifs' (with fields for Date d'évaluation (05/01/2026), Date de prise en charge souhaitée (01/02/2026), Nombre d'heures par mois (10), GIR (5), and a file link for 'Grille AGGIR : Grille AGGIR MmeXXXXXX.pdf'). At the bottom, a red circle highlights the declaration checkbox: ' * En tant que représentant habilité de l'établissement demandeur, en cochant cette case, je certifie l'exactitude et l'authenticité des informations déclarées et des documents transmis et m'engage à signaler tout changement qui les modifierait.' Below the checkbox are two buttons: 'Annuler ma demande' and 'Envoyer'.



Si vous cliquez sur le bouton **Annuler**, votre demande ne sera pas sauvegardée. Elle sera abandonnée.

Il est nécessaire de cochez la case pour certifier vos données avant d'envoyer votre demande.

Prendre en charge une nouvelle demande d'aide-ménagère

Étape 3 : la synthèse et la confirmation de votre demande 2/2

La transmission de votre demande au service de gestion est confirmée.

Une indication du délai de traitement vous est fournie.

Vous serez notifié(é) par courriel et vous pouvez la suivre dans le tableau de bord du service.



The screenshot shows a user interface for managing social aid requests. On the left, a vertical red sidebar menu lists several options: Tableau de bord, Subventions / aides, Déclarations mensuelles, Suivi des demandes, Prendre en charge une nouvelle demande (which is highlighted in blue), and Accessibilité : partiellement conforme (Action sociale en partenariat). The main content area has a white background. At the top right, a breadcrumb navigation shows: Tableau de bord > Subventions / aides > Action sociale en partenariat > Nouvelle demande d'aide ménagère. Below this is a large heading "Nouvelle demande d'aide ménagère". A green circular icon with a checkmark is followed by the text "La demande d'aide ménagère a bien été transmise.". Below this, it says "Le délai de traitement pour cette aide est de 3 mois." and "Vous aurez la possibilité de suivre l'évolution des échanges directement depuis l'espace de suivi des demandes, accessible depuis le menu." At the bottom left of the content area is a blue button labeled "Retourner à l'accueil".

03

Suivi des demandes d'aide-ménagère

Le service « Action sociale en partenariat» pour l'aide-ménagère

Accéder au suivi des demandes d'aide-ménagère

Accédez au suivi de vos demandes d'aides en cliquant sur  **Suivi des demandes** dans le menu de gauche du service.

Le Suivi des demandes d'aide-ménagère centralise toutes vos demandes.

- Vous pouvez les **filtrer** par année de demande, identité du demandeur, état de la demande ainsi que le numéro de sécurité sociale (NIR).
Vous pouvez uniquement afficher les contrats qui se terminent dans moins de 3 mois.
- Le suivi des demandes affiche par type d'aide et par demandeur :
 - L'état d'avancement (*En attente de saisie, Demande transmise, En cours de traitement, Accordée, Refusée, Pièces à fournir, Payée*)
 - Le nombre d'heures mensuelles déclarées
 - La colonne **Détail**, vous signale si vous avez une action complémentaire à réaliser.
 - Si une pièce justificative doit être fournie, le bouton  est affiché.

Le service « Action sociale en partenariat » pour l'aide-ménagère

Accéder au suivi des demandes d'aide-ménagère

Tableau de bord > Subventions / aides > Action sociale en partenariat > Suivi des demandes d'aide-ménagère

Suivi des demandes d'aide-ménagère

Filtres

Année	Nom	Prénom	État de la demande	N° sécurité sociale (NIR)
Toutes	Ex: DUPONT	Ex: MAURICE	Tous	Ex: 1860533114156

Date de fin de contrat dans moins de 3 mois

Veuillez noter que toute demande de paiement reçue après la date de fin de prise en charge ne sera pas prise en compte pour règlement. Il est donc impératif de procéder au renouvellement de votre prise en charge avant cette date afin d'assurer la continuité des paiements.

Appliquer

+ Prendre en charge une nouvelle demande

Mise à jour	Année	N° aide	Nom	Prénom	N° sécurité sociale (NIR)	Type d'aide	Date de début	Date de fin	État de la demande	Nb heures mensuelles	Détail
09/01/2026	2025	11007802				Renouvellement	01/02/2026	31/01/2027	Accordée	15h00	
08/01/2026	2026	11007987				Première demande	01/01/2026	31/12/2027	En cours de traitement	12h00	
05/01/2026	2025	11007881				Première demande	01/01/2026	31/12/2027	Refusée	12h00	
25/11/2025	2025	11007766				Sortie d'hospitalisation	01/10/2025	31/03/2026	En cours de traitement	10h00	
21/11/2025	2025	11007725				Première demande	01/01/2026	31/12/2026	Refusée	15h00	
19/11/2025	2025	11007706				Renouvellement	01/09/2025	31/08/2026	En cours de traitement	12h00	
18/11/2025	2025	11007698				Sortie d'hospitalisation	01/02/2026	31/07/2026	Refusée	8h00	
06/11/2025	2025	11007513				Renouvellement	01/11/2025	31/10/2026	Refusée	10h00	
09/07/2025	2025	11005559				Renouvellement	01/06/2025	30/06/2026	En cours de traitement	12h00	

< 1-9 sur 9 résultats > Résultats par page 10



indique que la date de fin de contrat est dans moins de 3 mois.

Une demande peut avoir différents statuts :

Etat de la demande	Explication de l'état
Demande transmise	Votre déclaration a été transmise au service de gestion du FAS CNRACL.
En cours de traitement	Votre demande est en cours d'instruction par le service de gestion du FAS CNRACL.
Pièces à fournir	Des pièces sont attendues pour poursuivre l'étude de la demande. Vous êtes invité(e) à compléter votre déclaration et transmettre ces pièces.
Accordée	Votre déclaration a été acceptée.
Payée	Votre déclaration a été payée.
Refusée	Votre déclaration a été refusée; le motif de rejet est indiqué.

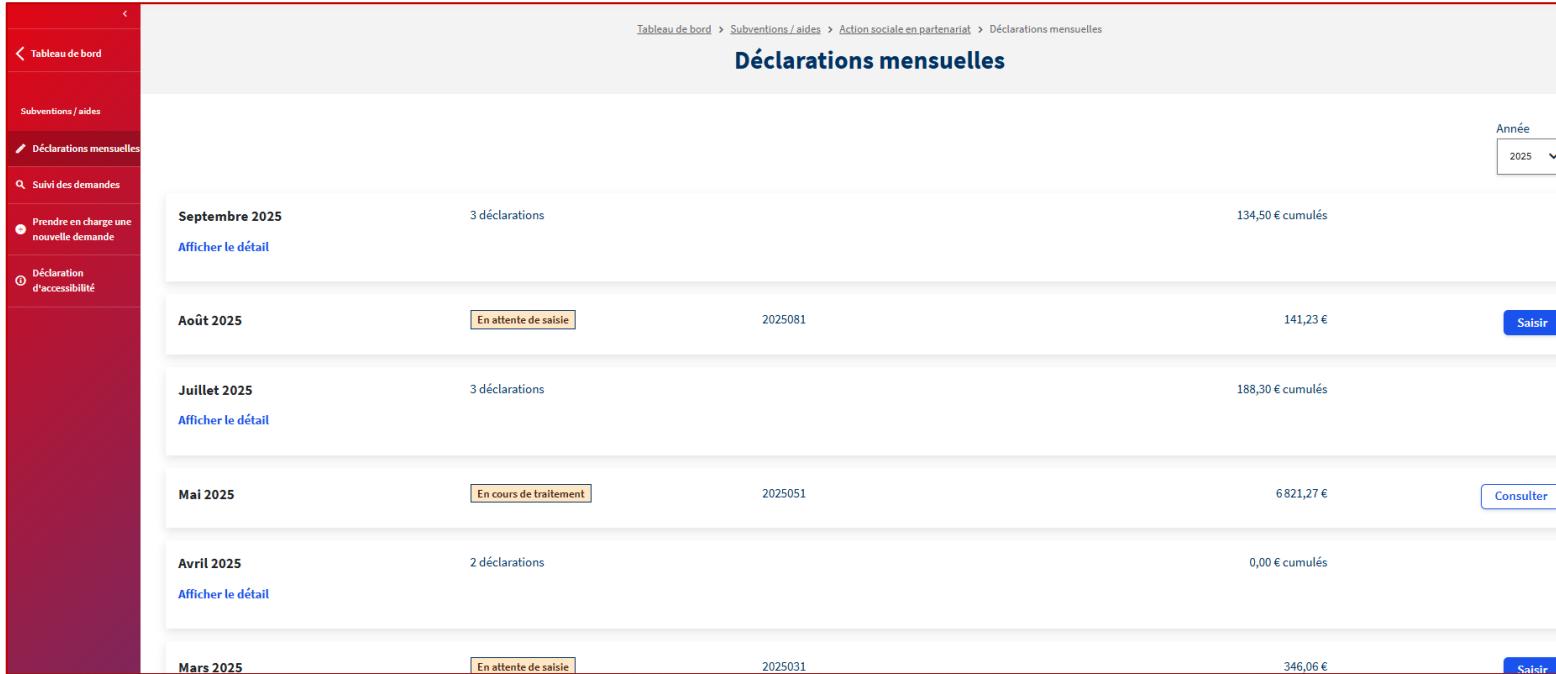
04

Saisie des heures mensuelles

Le service « Action sociale en partenariat » pour l'aide-ménagère

Accès à la saisie des heures mensuelles

Accédez à la déclaration des heures mensuelles pour les aides ménagères en cliquant sur  **Déclarations mensuelles** dans le menu de gauche du service.



The screenshot shows a list of monthly declarations:

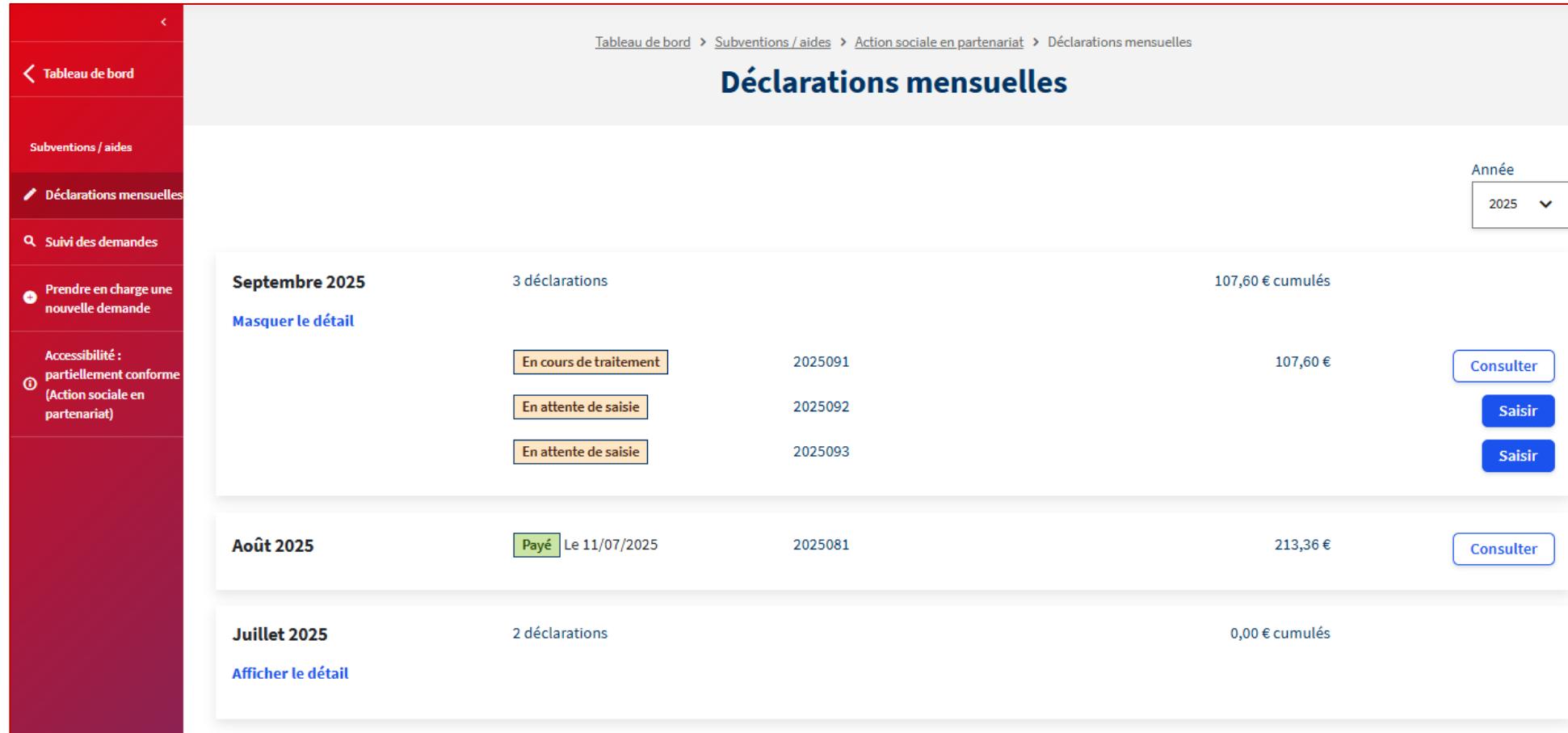
Mois	Nombre de déclarations	Montant cumulé	Action	
Septembre 2025	3 déclarations	134,50 € cumulés	Afficher le détail	
Août 2025	En attente de saisie	2025081	141,23 €	Saisir
Juillet 2025	3 déclarations	188,30 € cumulés	Afficher le détail	
Mai 2025	En cours de traitement	2025051	6 821,27 €	Consulter
Avril 2025	2 déclarations	0,00 € cumulés	Afficher le détail	
Mars 2025	En attente de saisie	2025031	346,06 €	Saisir

Depuis le tableau des déclarations mensuelles, saisissez vos heures mensuelles en cliquant sur le bouton 

Le service « Action sociale en partenariat » pour l'aide-ménagère

Saisie des heures mensuelles 1/2

Vous visualisez le nombre de déclarations mensuelles, leur statut ainsi que leur détail, en cliquant sur [Afficher le détail](#).
De même, saisissez vos heures mensuelles pour vos déclarations **En attente de saisie**, en cliquant sur le bouton [Saisir](#)



The screenshot shows the 'Déclarations mensuelles' (Monthly Declarations) section of the PEPs platform. On the left, a sidebar menu includes 'Tableau de bord', 'Subventions / aides', 'Déclarations mensuelles' (selected), 'Suivi des demandes', 'Prendre en charge une nouvelle demande', and 'Accessibilité : partiellement conforme (Action sociale en partenariat)'. The main area displays monthly declaration summaries:

Mois	Nombre de déclarations	Montant cumulé	Action	
Septembre 2025	3 déclarations	107,60 € cumulés	Consulter	
Septembre 2025	Masquer le détail		Saisir	
Septembre 2025	En cours de traitement	2025091	107,60 €	Consulter
Septembre 2025	En attente de saisie	2025092		Saisir
Septembre 2025	En attente de saisie	2025093		Saisir
Août 2025	Payé Le 11/07/2025	2025081	213,36 €	Consulter
Juillet 2025	Afficher le détail		0,00 € cumulés	

Le service « Action sociale en partenariat » pour l'aide-ménagère

Saisie des heures mensuelles 2/2

- Assurez-vous de la réalisation des heures avant de les saisir.
- Indiquez le temps facturé pour chaque prestation mensuelle dont le statut est En attente de saisie.
 - Le montant de la participation de la CNRACL pour chaque ligne, ainsi que le total, sont calculés automatiquement.
- Vous pouvez enregistrer votre saisie et la finaliser plus tard en cliquant sur le bouton **Enregistrer et quitter**.
- Lorsque toutes les déclarations sont saisies, cliquez sur le bouton **Envoyer**. Elles seront alors transmises à nos services.

Tableau de bord < Subventions / aides > Action sociale en partenariat > Déclarations mensuelles > Août 2025 / n° 1

Août 2025 / n° 1

Filtres

Nom	Nir	Statut
DUPONT	Ex: 1860533114156	

Masquer le détail

Nom : DUPONT X Tout effacer (1) Appliquer

< Précédent Déclaration mensuelle n° 1 du 01 au 31 août 2025 [En attente de saisie] 1-1 sur 1 résultats >

Nom	Prénom	N° aide	Nir	Participation horaire	Facture
DUPONT	XXX	11004842	XXXXXXXXXX	14,80 €	Participation CNRACL : 118,40 €

Temps facturé arrondi au 1/4 d'heure supérieur (requis)

Heures Sélectionner les minutes

Temps maximum accordé : 10h00

Résultats par page 25

1-1 sur 1 résultats Résultats par page 25

Total participation CNRACL : 118,40 €

Enregistrer et quitter Envoyer

Le service « Action sociale en partenariat» pour l'aide-ménagère

Confirmation d'envoi de la saisie des heures mensuelles

La transmission de la saisie des heures au service de gestion est confirmée.

Vous serez notifié(e) par courriel. Vous pouvez également la suivre dans la synthèse des déclarations mensuelles.

Tableau de bord > Subventions / aides > Action sociale en partenariat > Nouvelle demande d'aide ménagère

Nouvelle demande d'aide ménagère

 **La demande d'aide ménagère a bien été transmise.**

Le délai de traitement pour cette aide est de 3 mois.

Vous aurez la possibilité de suivre l'évolution des échanges directement depuis l'espace de suivi des demandes, accessible depuis le menu.

Nous vous informerons de la suite de son traitement par courriel.

[Retourner à l'accueil](#)

caissedesdepots.fr

 |  |  | 